

→ Engraisser des bovins au pâturage :



**et si la viande poussait
dans nos prés ?**

Se mettre à l'engraissement à l'herbe ? Une question de choix !

Eric Belingard, éleveur en Haute Vienne, 65mères limousines, 120ha (que des prairies)



« L'engraissement à l'herbe, ça s'est fait conjointement avec la mise en place du pâturage tournant, en me rapprochant du groupe CIVAM.

Je me suis installé en 2005 et pendant 2 ans, j'avais un système très classique avec du maïs et des céréales. J'ai très vite décidé de ne plus faire de cultures. Je préférais orienter mon système sur l'herbe et acheter des céréales.

Je me suis d'abord rapproché du programme herbe et fourrage, mais il était trop orienté sur les stocks pour moi. J'ai ensuite intégré l'ADAPA*, ce qui m'a permis de rencontrer des gens qui avaient des systèmes basés sur le pâturage, y compris pour l'engraissement. Ces systèmes là avaient des résultats techniques et économiques intéressants.

En 2010, à la faveur d'un agrandissement, je me suis questionné : est ce que je garde 30 vaches en plus à faire vèler, ou est ce que je prends une autre option ? Avoir plus de vêlages impliquait une plus forte charge de travail, ce que je ne souhaitais pas. J'ai alors décidé de garder des génisses de boucherie et d'engraisser une partie de mes réformes à l'herbe. J'avais vu à l'ADAPA que c'était possible, car certains le faisaient. De mon côté, j'étais déjà attiré par cette idée avant mais dans mon environnement direct, personne ne faisait ça.

Aujourd'hui je suis encore en évolution. J'engraisse encore une partie de mes réformes aux concentrés. L'année prochaine, j'envisage de toutes les finir à l'herbe. »

* ADAPA : Association pour le Développement d'une Agriculture Plus Autonome (groupe CIVAM en Limousin)

➔ Gérer ses ressources pâturées, succès assuré !

La clé pour finir les animaux au pâturage réside dans une gestion optimale de ses ressources fourragères pour apporter qualité et quantité aux animaux toute l'année. Les éleveurs recherchent un équilibre entre azote et énergie, une bonne valeur nutritive, une bonne digestibilité et fibrosité. L'articulation des parcelles dans une chaîne de pâturage qui prend en compte la potentialité de chacune permet d'allonger la période de pâturage au maximum.

Le pâturage tournant, pratiqué par les éleveurs du CIVAM Limousin (ADAPA), en est aussi un bon moyen. Il permet d'optimiser la pousse de l'herbe au printemps grâce à un chargement instantané important, une durée de pâturage courte et un temps de retour qui laisse l'herbe se reconstituer en quantité et en qualité entre deux pâtures.

Mettre en place le pâturage tournant...

...passe par l'attribution d'un rôle et d'un découpage à ses parcelles. Pour cela, les éleveurs déterminent :

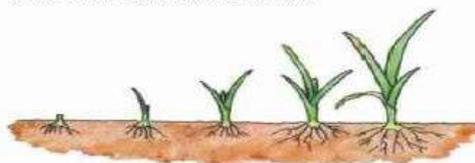
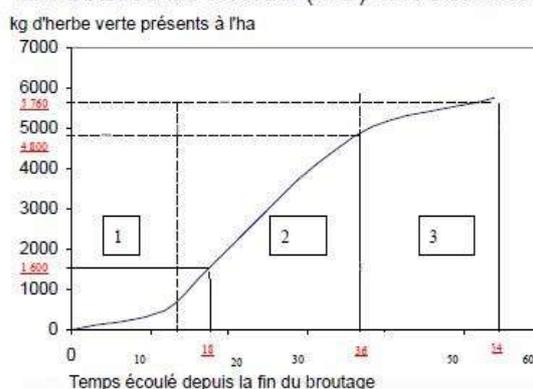
- une surface de base, qui sera uniquement pâturée et représente la surface minimale nécessaire au troupeau en période de pleine pousse d'herbe (0,25-0,30 ha/UGB),
- une surface complémentaire, qui sera fauchée et servira d'ajustement aux besoins en pâturage dans les périodes plus creuses.

Un déprimage pratiqué assez tôt sur la surface complémentaire permettra de nourrir les animaux en sortie d'hiver, sans nuire à la quantité de foin récoltés. Pour ne pas pénaliser ses foins, il faudra sortir les bêtes de la surface complémentaire à partir d'un certain stade de montée des épis (floraison des merisiers) et entrer alors sur la surface de base. Elle sera découpée en paddocks sur lesquels les animaux tourneront tous les 4-5 jours.

Pour un paddock à dominante de graminées précoces (ray grass, dactyle, etc), une durée d'attente trop longue entre deux tours de pâturage peut générer des refus car ces plantes ont des feuilles qui jaunissent plus rapidement. Il est alors possible de le sortir du cycle pour le réserver à la fauche. L'essentiel est de bien connaître ses types de parcelles (précocité, espèces présentes) afin d'arriver à pâturer au moment idéal, et de pouvoir jouer sur les complémentarités d'espèces et de surfaces.

Une fois l'herbe bien gérée, il ne reste plus qu'à caler la période des naissances aux périodes de pousse de l'herbe pour pouvoir engraisser des animaux au pâturage. Valoriser l'herbe au bon stade et adapter sa conduite du troupeau sont les secrets d'une bonne finition au pâturage.

Croissance de l'herbe (RG) en Automne (Voisin, 1957)



Lorsqu'un paddock est pâturé, descendre suffisamment bas favorise la pousse du trèfle, mais en dessous de 5cm, le risque est d'affaiblir les plantes en les forçant à puiser dans leurs réserves (cf courbe de croissance de l'herbe). En général les éleveurs n'entrent pas sur un paddock tant que l'herbe n'a pas atteint 20-25cm pour les bovins. En moyenne, cela représente un temps de retour de 25-30 jours en période de pleine pousse de l'herbe sur des prairies poussantes.

Bon à savoir !

Une grande diversité de milieux permet d'engraisser les animaux à l'herbe. La plupart des éleveurs qui témoignent se basent sur des prairies naturelles. Ils valorisent également des prairies temporaires ou des zones à végétation semi naturelle comme les zones humides, un bon tampon pendant les périodes de sécheresse...

« Faire de l'engraissement à l'herbe, c'est changer d'état d'esprit. »

Jacques Gauvreau, éleveur bovin en Corrèze en GAEC, 125 mères Limousine, 145ha



crédit photo : Nadia Mauléon

« Pour nous engraisser à l'herbe, c'est avant tout bien gérer son herbe. Le plus dur quand on démarre le pâturage tournant, c'est de trouver le bon découpage de parcelles sur sa ferme, mais une fois que c'est en place, tout coule de source. Ici, nous avons 115 vèlages pour 125 à 130 vaches. On engraisse des réformes et des génisses ainsi que quelques veaux rosés. Le reste part en brotard. Les femelles sont les plus faciles à engraisser à l'herbe.

Nous avons deux périodes de vèlages sur l'année : une au printemps en mars et une en automne en octobre-novembre. Le vèlage de printemps permet d'ajuster la période de fort besoins des animaux à la période de pleine pousse de l'herbe. Pour ces mères, l'hiver correspond au tarissement ce qui permet de simplifier leur ration. Le vèlage d'automne permet d'étaler la période de vente et de passer plus facilement une période de sécheresse l'été, au moment du tarissement.

Au printemps, tous les lots ont du pâturage tournant et bénéficient d'herbe de qualité. Il y a autour de 8 paddocks par lot, et des temps de séjour d'environ 3 jours par paddock. L'été, les vaches tarées valorisent les prairies les moins riches, comme les zones humides. S'il n'y a pas assez d'herbe en été, j'apporte du foin au ratelier. A l'automne, les vaches qui vèlent sont prioritaires par rapport à l'attribution des prairies. L'hiver, on a la capacité de tout rentrer mais on évite, ce qui entretient les prairies. Les vaches ayant eu des veaux tardifs ainsi que les réformes restent dehors. Il y a toujours une rotation de pâturage mais comme l'herbe pousse moins, on tourne moins vite qu'au printemps. La seule différence dans notre conduite des lots, c'est de distinguer les animaux à forts besoins des animaux à faibles besoins selon les périodes de l'année.

Concernant les veaux nés en mars, ils sont triés début juin. Les femelles restent sous les mères sans complémentation. Les mâles sont également sous leurs mères mais reçoivent une complémentation de méteil en plus du pâturage, avant d'être vendus en brotards ou veaux rosés. A conduite égale, les femelles sont grasses beaucoup plus vite. Ne pas donner de complémentation aux femelles permet aussi de débiter leur éducation. C'est important car elles finiront par renouveler le cheptel ou seront engraisées à l'herbe en génisses lourde.

On garde 40 génisses par an. Lors de leur deuxième année, on les trie et en garde 30 pour le renouvellement. Les autres sont engraisées en génisses de boucherie. Pour ne pas augmenter le cheptel, on engraisse aussi une trentaine de réformes par an. Il n'y a pas de conduite spécifique pour les réformes. Après le sevrage de leur veau, il faut anticiper et les mettre en priorité dans des lots sans taureau afin d'éviter qu'elles ne soient à nouveau en gestation.

La durée d'engraissement des réformes varie de quelques mois à un an. Pour celles qui ont vèlé à l'automne, le sevrage du veau a lieu en juin. Elles pourront alors être engraisées et vendues en fin d'année car elles profiteront de la repousse d'automne. Pour celles ayant vèlé au printemps, le sevrage a lieu vers novembre. Elles passeront alors l'hiver dehors où elles se maintiendront en état avant de pouvoir s'engraisser au printemps suivant, dès le démarrage de la pousse de l'herbe.

Il faut une cohérence entre nos choix et le système qu'on met en place. En choisissant d'engraisser les animaux à l'herbe, il faut intégrer dans le système le fait qu'il puisse y avoir des vaches plus longtemps sur la ferme. Il faut donc adapter son chargement en fonction de cette donnée. »

➔ Gérer ses lots pour s'adapter à l'herbe...

Engraisser des animaux au pâturage nécessite d'adapter la période d'engraissement à la pousse de la ressource pâturée. La plupart des éleveurs s'organisent de manière à caler la période de mise bas sur la période de pousse de l'herbe. En Limousin, une période de vêlage fin mars semble appropriée : les mères profitent de la pousse de l'herbe pour le vêlage puis les vaches tarées peuvent s'engraisser avec la pousse automnale.

La durée de finition peut varier car l'engraissement à l'herbe prend parfois plus de temps qu'un engraissement à l'auge. En effet, les aléas climatiques mais aussi le rythme de croissance des bêtes peuvent retarder le moment où l'animal est prêt pour l'abattage. Cet allongement de la période de croissance n'est pas problématique pour les éleveurs car le pâturage est une ration qui leur coûte beaucoup moins cher que l'achat d'aliments concentrés (cf page 6). Elle permet au contraire de mieux faire face aux fluctuations de prix de vente et aux périodes de sécheresse. Si un animal n'est pas prêt à la fin d'une saison de pâturage, il passera l'hiver sur la ferme et reprendra sa croissance au cycle de pâturage suivant, au printemps d'après. Selon son âge, il pourra soit être maintenu en état l'hiver (animaux jeunes comme les génisses de première année) soit perdre un peu de poids et le reprendre rapidement au printemps (animaux en âge de se reproduire). C'est le fameux effet accordéon !

Anticiper la gestion des lots est aussi un atout. Par exemple, pour engraisser des réformes, les éleveurs trouvent plus avantageux de ne pas faire saillir ces vaches afin d'avoir plus de flexibilité sur leur durée d'engraissement. Choisir ses réformes un an à l'avance et les mettre dans un lot sans taureau peut être une solution intéressante, comme en témoigne Jacques (page 3).

Bon à savoir !

L'effet accordéon est une aptitude physiologique des ruminants à reprendre au printemps le poids qui a pu être perdu pendant l'hiver. Cette aptitude est donc intéressante à exploiter par les éleveurs cherchant à avoir des systèmes herbagers économes.



Quels types d'animaux finis ?

Finir un animal en croissance comme un veau ou un animal à terme n'implique pas les mêmes défis. Les besoins alimentaires des animaux à terme sont limités à leurs besoins d'entretien et ceux d'engraissement. La croissance étant achevée, la finition se réalise plus facilement.

Les vaches de réforme, les génisses ou les bœufs tolèrent très bien les aléas de la pousse de l'herbe. Ils perdent peu d'état quand ils sont au foin et valorisent très rapidement une nouvelle pousse d'herbe (effet accordéon). Plus encore en plein air intégral où ils ne souffrent pas de transition alimentaire.

Pour les animaux en croissance comme les veaux, il faut alors fournir les besoins en croissance et en engraissement au même moment, c'est à dire un fourrage de très bonne qualité sur toute la période d'engraissement. Les périodes où les fourrages de qualité sont susceptibles de manquer (sécheresse) entraînent parfois des changements de ration pour la finition d'un lot.

Ainsi, les éleveurs s'orientant sur la finition à l'herbe, cherchent plutôt à produire des génisses, bœufs, ou vaches de réformes. Cette orientation implique de garder les animaux plus longtemps sur la ferme que pour la production de broutard par exemple. De ce fait une attention particulière est à observer au moment de la mise en place de cette conduite pour que l'élevage ne se retrouve pas en sureffectifs.

➔ Orientation génétique et éducation des jeunes

Le choix de la race n'est pas un élément déterminant

Contrairement aux idées reçues, avoir des animaux de race rustique n'est pas primordial pour réaliser de la finition au pâturage. De nombreux éleveurs réalisent la finition à l'herbe avec les animaux de leur terroir : Limousines en Limousin, Charolaises, Salers ou Aubrac en Auvergne, races mixtes ou rustiques. Ce sont les choix de conduite des animaux (date de vêlage, élevage des jeunes...) et les choix de système (chargement de l'exploitation, types d'animaux commercialisés) qui importent.

Néanmoins, les éleveurs orientent leur sélection génétique vers des animaux herbagers, avec une forte capacité d'ingestion. D'autre font le choix de races plus rustiques pour faciliter la mise en place de cette pratique.

L'éducation des jeunes, un passage primordial pour une meilleur valorisation de l'herbe

Là encore, contrairement aux idées reçues, l'animal est rarement limité par son temps d'ingestion mais plutôt par la capacité du rumen en volume. Manger du grossier dès les premiers temps de vie permet d'augmenter le potentiel de valorisation des fourrages. Pâture de l'herbe fraîche, oui mais de l'herbe mûre : un bon compromis entre protéine, azote et fibre. Des temps de retour suffisamment long entre deux passages de pâture le permettent (aux alentours du mois)

Outre l'éducation alimentaire du troupeau, ces critères peuvent se sélectionner génétiquement à travers le choix de la souche du troupeau et de la race.

Quelques éleveurs assument une éducation alimentaire stricte dans ce sens. L'état des animaux recherché est inférieur aux standards attendus dans un premier temps. Leur développement musculaire et la finition viendront assez facilement plus tard.



Boeufs Limousins (source : ADAPA)



Race Galloway (source google image)

Commercialisation et valorisation des animaux finis au pâturage dans les filières

Sur un mode de commercialisation en circuit court, la finition au pâturage est bien valorisée. Les qualités organoleptiques des produits sont reconnues par les consommateurs, et ils bénéficient d'une image justifiée d'un mode d'élevage respectueux de l'environnement.

Pour les circuits de commercialisation longs, ces gages de qualité ne sont pas reconnus et valorisés. Dans la grande majorité des cas, cette pratique n'induit aucune plus value sur le prix d'achat par rapport à des animaux finis à l'auge. Le gain se fait principalement sur l'économie de charges. Certains intermédiaires de la filière s'opposent même à commercialiser ce type de viande pour des questions de standards visuels. En effet, par rapport à des viandes aux concentrés, les viandes à l'herbe sont souvent plus rouges et ont des types de gras différents. Ce sont pourtant ces mêmes éléments qui sont gages de la qualité organoleptique et nutritionnelle de ces produits (cf page8). S'engager dans ce type de finition, implique pour certains éleveurs de changer d'interlocuteurs pour la vente de leur produits.



Des performances techniques & économiques convaincantes

À performance de finition (durée, poids) presque équivalente, l'avantage économique de ce mode d'engraissement est notable.

Une étude réalisée par l'institut de l'élevage (Mauron 2005 et 2009) compare des animaux finis à l'herbe sur des prairies de ray gras anglais-trèfles blanc et des animaux finis à l'auge. Pour des génisses en filière viande (charolaises), le coût est de 0,55€/kg carcasse au pâturage contre 2,72€/kg carcasse à l'auge. Dans les deux cas, la durée de finition n'est supérieure que de 2 à 6 jours et le gain de poids carcasse n'est inférieur que de 5 à 6 kg au pâturage par rapport à une finition à l'auge. Des travaux similaires réalisés par le Civam du Haut Bocage et les Chambres d'Agriculture de Lozère et des Deux Sèvres confirment qu'une ration herbagère coûterait jusqu'à cinq fois moins cher par animal qu'une ration à l'auge, et ce à poids carcasse proches. Les résultats technico-économiques obtenus chez un éleveur du groupe et présentés ci dessous montrent que même dans le cas où le poids et le prix de vente sont plus faibles (ce qui est loin d'être une généralité), le bilan sur la marge est gagnant !

	4 réformes engraisées A L'HERBE	4 réformes engraisées A L'AUGE
poids vif moyen	735 kg	778 kg
poids carcasse moyen	400 kg	448 kg
prix carcasse	3,7 à 4,2€/kg	4,2 à 4,5 €/kg
charges engraissement	immobilisation de 0,5ha/vache pour les 6 mois d'engraissement avec un loyer à 150€/ha 75 €	10kg de concentrés/jour/vache pendant 180 jours valant 300€/tonne 540 €
marge moyenne/animal	1 537 €	1 421 €
marge moyenne/kg vif produit	2,1 €/kg	1,8 €/kg

Données obtenues pour deux lots de réformes chez Eric Belingard, éleveur bovin en Haute Vienne (87), membre de l'ADAPA

« Depuis qu'on engraisse à l'herbe, nous n'avons pas constaté de différence de poids par rapport à avant. Les vaches font en moyenne 400 kg carcasse et se vendent bien dans les circuits traditionnels. En revanche, la réduction des charges est majeure : l'herbe est une ration qui ne coûte presque rien ! »

Jacques Gauvreau, éleveur bovin en Corrèze

« Un système d'une grande efficacité économique et technique »

Félix Dessus, éleveur en Corrèze (19)
1UTH ; 42 mères Limousines, SAU : 73ha (prairies naturelles uniquement)

« Le plus marquant pour moi dans l'engraissement à l'herbe c'est son efficacité économique combinée à une grande simplicité technique. C'est la forme d'engraissement qui coûte le moins cher et permet de faire des animaux de bon poids et de bonne qualité. Grâce à l'herbe j'engrais des veaux rosés en 8 mois, des génisses de boucherie en 3ans et demi, et des bœufs en 4ans. La conduite de mes lots est la même partout : du pâturage tournant sur prairies naturelles de qualité équivalente.



Tout mon système est basé sur l'herbe et les animaux sont dehors toute l'année. Hormis le carburant et quelques frais véto, je n'achète rien. La clé de mon système est que j'ai choisi d'avoir un chargement adapté par rapport à mes surfaces fourragères (1UGB/ha). En général, je vends mon excès de foin : 100 bottes par an sur les 400 que je fais. L'hiver je complète le pâturage par un apport de foin. Je déroule les bottes à chaque fois à un endroit différent des parcelles pour limiter les effets de piétinement. L'idéal est d'avoir une période de vêlage en sortie d'hiver (avril) pour que les mères profitent de la pousse de l'herbe. Ça permet aussi que les mères ne soient pas trop grasses lors du vêlage afin d'éviter les problèmes de mise bas.

Grâce à cette organisation, je dispose de beaucoup de temps, je travaille en moyenne 35-40 heures par semaine. En terme économique, faire pousser de l'herbe ne me coûte rien car ce ne sont que des prairies naturelles. Je n'ai pas à épandre de fumier, ce sont les vaches qui fertilisent directement les prairies. J'ai également peu d'investissements car je n'ai que le matériel de fenaison et deux tracteurs. Du fait de toutes ces économies, c'est un système écologique. Je pense aussi que mes vaches sont heureuses, car pour un élevage, c'est une forme qui se rapproche des conditions de vie des animaux sauvages. Une condition indispensable dans ce système c'est d'avoir des vaches plus résistantes et capables de vêler seules dehors. Chez moi, la sélection est orientée dans ce sens. »

→ Satisfaction, plaisir et confort de travail

Une fois le système pensé pour maximiser la pâture, le temps gagné est considérable pour les éleveurs pratiquant l'engraissement à l'herbe. La première année, il faut mettre en place les clôtures et les points d'abreuvement. Les autres années, il n'y a plus qu'à changer les animaux de parc de pâturage. Ce temps libre peut être utilisé pour passer plus de temps avec les animaux et comprendre leur comportement, pour dresser un chien de troupeau, s'investir dans des réseaux ou encore pour avancer sur des projets personnels, comme en témoigne Matthieu ci dessous.

Beaucoup d'entre eux témoignent également de leur satisfaction à engraisser des animaux ainsi. Moins de dépendance aux achats d'aliments, plus de flexibilité dans la durée de finition : ce type d'engraissement apparaît souvent plus cohérent pour eux. Le rapport à l'animal change : les animaux sont plus dociles pour les manipulations, ils ne voient pas l'éleveur comme un nourrisseur et beuglent moins.

Si l'engraissement au pâturage dure parfois plus longtemps, il peut aller de paire avec une diminution du nombre de vêlage sur l'exploitation. Cette diminution permet de baisser d'autant sa charge de travail. Le manque à gagner quant à lui est compensé par une meilleure valorisation des animaux finis à l'herbe (dont le coût est faible).



Un rapport différent à l'animal
(photo d'un éleveur de l'ADAPA)



« Engraisser à l'herbe, c'est un vrai confort de travail »

Matthieu Meyzeaud, éleveur en Corrèze (19)

GAEC 2UTH, troupeaux : bovin 90 mères Limousines, et ovin, 125ha (dont 10 cultures), AB

« On fait du pâturage tournant depuis 2007. On a agrandi la surface de pâturage pour moins avoir besoin de stocks de foin. On a aussi redécoupé les parcs de pâturage en fonction de la nature du terrain car sinon les vaches ne valorisaient pas les joncs. Ça a entraîné une réorganisation pour amener l'eau, mais on y a gagné. L'idée c'était de travailler moins et d'être plus serein, sans avoir à penser en permanence aux stocks. »

A cette époque, il y avait 100 vêlages et tout partait à 8 mois, soit en broutard, soit en vente directe. Maintenant on essaie de faire des génisses de 3 ans engraisées à l'herbe, donc notre objectif c'est de diminuer le nombre de mères pour atteindre 80 vêlages par an et vendre un produit fini.

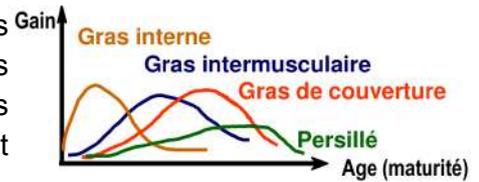
L'avantage du pâturage tournant et de l'engraissement à l'herbe c'est qu'on fait moins de tracteur. J'estime que ça représente 200 heures de tracteurs en moins et 20ha de moins à faucher. Les bêtes profitent naturellement avec l'herbe. Et ça change la relation qu'on a avec elles : elles sont plus calmes, elles te suivent car elles savent que quand tu vas les voir c'est pour les emmener manger quelque chose de meilleur. Maintenant si une vache vêle dehors, on attrape le veau et on peut le mettre dessous directement. Avant elles étaient craintives, il fallait attacher la mère.

En plus ça libère du temps ce qui permet de passer plus de temps avec les animaux, et aussi de faire d'autres choses. Moi j'ai pu faire les travaux de ma maison. Et j'aime bien le matin tôt, quand je les change de paddock, ça fait une ballade dans les bois, je croise plein de bestioles. C'est plus agréable que de transporter des sceaux d'aliments. »

→ Qualité des viandes

L'importance du type de gras, la nécessité d'un engraissement dans la durée

La courbe suivante présente de façon schématique la fixation des différents gras en fonction de l'âge des animaux. Pour les qualités sensorielles des viandes, c'est le gras persillé qui est recherché, c'est lui qui apporte le plus d'arôme et parfum à la viande. Un engraissement de longue durée permet d'augmenter considérablement la part de ce gras intramusculaire.



Des viandes riches en Oméga 3

Chez les bovins, comme chez les ovins, l'alimentation à l'herbe fraîche augmente leur composition en acides gras polyinsaturés (AGPI) dont les Oméga 3 font partie. Par exemple, la teneur en AGPI est trois à cinq fois supérieure chez des bœufs élevés au pâturage en comparaison à ceux qui sont alimentés avec de l'ensilage de maïs.

Actuellement notre système alimentaire se caractérise par un fort déficit en Oméga 3 (Anses 2015), ce qui augmente sensiblement les risques pour la santé humaine (maladies cardiovasculaires, diabète, certaines formes d'obésité, etc). Les viandes issues d'animaux conduits à l'herbe pourraient avoir un réel rôle pour combler ce déficit en Oméga 3 (INRA, Michel Duru, 2017).

Couleur, arôme et tendreté

Concernant les qualités organoleptiques des viandes (couleur, goût et tendreté), les connaissances sur le sujet sont très peu nombreuses pour les conduites d'engraissement similaires aux nôtres. Les études confirment que la couleur de la viande est plus rouge. Concernant le le goût et le tendreté, les retours de terrain (consommateurs, bouchers et éleveurs pratiquant la vente directe) indiquent une plus valeur sur les animaux finis à l'herbe, mais les études actuelles n'expliquent pas ces observations.

Claude Servantie est fils et petit fils de boucher. Après avoir travaillé dans la boucherie familiale, il a fait sa carrière en tant qu'acheteur de bovins. Actuellement jeune retraité, il témoigne sur les qualités des carcasses finies à l'herbe.

« En tant qu'acheteur de bovins en Limousin, nous cherchions à avoir des animaux des très bonne qualité pour nos réseaux de bouchers. Les critères primordiaux pour identifier les carcasses destinées à ce marché sont :

- tendreté et persillé,
- une couleur de viande bien rouge et du gras de couverture plutôt jaune-ivoire,
- des viandes qui ont de la tenue, c'est à dire des viandes qui ne sèchent pas, ne rendent pas d'eau et ne deviennent pas "pisseuses" quand elles sont sur l'égal du boucher.

Il s'avère que ce sont les animaux engraisés au pâturage qui présentent ces qualités de carcasse.

Sur les carcasses des vaches conduites de façon plus intensive, on a des viandes qui perdent beaucoup d'eau : elles coulent. Et elles présentent souvent un goût ferrugineux. Si la ration d'engraissement contient de l'ensilage, la viande noircit sur l'égal, on dit qu'elle borde. Les bons bouchers n'aiment pas ça.

Il est important de travailler avec des bouchers et interlocuteurs qui savent reconnaître les qualités des viandes, malheureusement ce n'est pas systématiquement le cas aujourd'hui. »

« En fait tout me paraît évident dans l'engraissement à l'herbe, je n'y vois que des avantages. Au niveau du temps passé : tu ne fais rien, tu vas juste les voir au pré. Et au niveau des ventes, ça laisse plus de souplesse : si une bête n'est pas finie et doit rester deux mois de plus, ce n'est pas gênant car la ration ne coûte presque rien. Bien sûr, il faut trouver le bon équilibre au niveau du chargement et aujourd'hui nous devons intégrer le changement climatique dans nos systèmes, pour garder une marge de sécurité. »

Jacques Gauvreau, éleveur bovin en Corrèze (19)

Retrouvez cette publication ainsi que toutes les informations sur le réseau

Agriculture Durable de Moyenne Montagne :

www.agriculture-moyenne-montagne.org

Avec la participation financière de :

